

MÉDAILLE MILITAIRE

(1) 321^e Régiment d'INFANTERIE

Par arrêté ministériel du 26 NOVEMBRE 1920
rendu en application des décrets du 13 août 1914 et du 1^{er} octobre
1918, publié au *Journal Officiel* du 3 MAI 1921

la Médaille Militaire a été attribuée à la mémoire du (2)

Soldat Marcilloux Léonard

MORT POUR LA FRANCE

(3) " Soldat d'une bravoure réputée. Est mort glorieusement
pour la France, le 25 Avril 1917, au CHEMIN-DES-DAMES, en
faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile
d'argent".

A MONTLUÇON, le 15 MAI 1921

Le COLONEL BOURG commandant le 121^e Régiment d'Infanterie.



NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet qui, aux termes du décret du 16 mars 1852, doit être ultérieurement délivré par les soins de la grande chancellerie de la Légion d'Honneur.

- (1) Numéro du régiment.
- (2) Grade, nom et prénoms (inscrits en grosse bâtarde).
- (3) Reproduire le texte de la citation qui, au *Journal Officiel*, accompagne la décoration.